

Règlement action parrainage

Offre :

Museums-PASS-Musées (MPM) met en place une nouvelle offre de parrainage à compter du **16.02.2026 jusqu'au 31.12.2026**. Celle-ci permet de faire bénéficier un proche d'une réduction de 15 % pour l'achat d'un Museums-PASS-Musées sur notre boutique en ligne. En remerciement, suite à la commande, le parrain/la marraine voit la durée de validité de son pass créditée de 30 jours supplémentaires.

Conditions :

Cette offre de parrainage est réservée aux détenteurs.trices personnes physiques du Museums-PASS-Musées disposant d'un compte client.e (titulaires enregistrés en ligne) et possédant un pass annuel* payant (*actif, inactif ou expiré).

Elle s'applique aux nouveaux achats, à l'exclusion de tout renouvellement.

Le code de réduction est au bénéfice exclusif de la personne parrainée, à l'exclusion du parrain qui est gratifié par ailleurs en recevant 30 jours de validité supplémentaire pour tout achat d'un pass par ou pour une personne parrainée nouvellement cliente. MPM se réserve le droit de retirer les 30 jours et plus de validité offerts en cas d'achat d'un pass à titre personnel avec le code de réduction attribué à la personne parrainée.

Modalités :

Participation : le parrain/la marraine se rend sur la page PARRAINAGE de son compte client, et demande à recevoir son code de réduction, qu'il transmet ensuite à la personne de son choix. L'envoi du code au parrain se fait par email à l'adresse mentionnée dans le compte client.e.

Code de réduction : le code envoyé est à usage unique. Par conséquent, pour parrainer plusieurs proches, le parrain/la marraine doit obtenir autant de codes que de personnes auxquelles il/elle souhaite l'envoyer. Il lui suffit de renouveler l'opération « RECEVOIR MON CODE » sur la page PARRAINAGE du site web. Il/elle transmet alors chaque code reçu à la personne de son choix.

Réduction : elle s'applique au moment de l'achat par le filleul/la filleule, en renseignant le code à usage unique dans le champ dédié aux codes de réduction, sur la page panier de la boutique en ligne MPM.

Gratification de 30 jours de validité supplémentaire : elle intervient après le traitement de la commande et diffère selon le statut* du pass du parrain/de la marraine. Les 30 jours sont cumulables en cas de parrainages multiples suivis d'achats avec le code de réduction.

Pass inactif : pass qui n'a pas encore été activé dans un musée. Les 30 jours sont ajoutés automatiquement lors de la première entrée dans un musée.

Pass actif : pass valable possédant une date de fin de validité. Les 30 jours sont ajoutés automatiquement à la date de fin de validité existante.

Pass expiré : pass qui n'a pas encore été renouvelé. Le pass est automatiquement réactivé pour 30 jours.

Un email automatique suite à la commande informe le parrain/la marraine de l'ajout des 30 jours de validité supplémentaires de son pass. Cet email peut parfois arriver dans les courriers indésirables.

Rétractation : dans le cas où le.la filleul.e fait jouer son droit de rétractation, la commande déjà traitée est annulée, le.la filleul.e est remboursé.e, et les 30 j supplémentaires accordés au parrain/à la marraine sont annulés.

Responsabilité : le parrain/la marraine est tenu.e de vérifier que le pass associé au compte-client lui permettant de bénéficier de l'offre parrainage est bien le pass personnel qu'il/elle utilise. En cas d'erreur sur le numéro de pass associé, MPM peut refuser de transférer les 30 jours supplémentaires sur un autre pass.

Durée de l'offre :

L'action parrainage est valable du 16.02.2026 au 31.12.2026.

L'association Museums-PASS-Musées se réserve à tout moment le droit d'arrêter l'offre, de la réduire ou de la prolonger, et ce discrétionnairement, sans que cela ne puisse donner lieu à une quelconque réclamation, compensation ou dédommagement.

Mise en ligne : 03.02.2026